

## Information relative au dispositif d'attelage

Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2012 les entreprises autorisées à contrôler les véhicules neufs ont la possibilité d'attester le contrôle du montage des dispositifs d'attelage sur les voitures automobiles légères, puis de requérir l'inscription sur le permis de circulation.

### 1. Procédure

Remplir le formulaire "Attestation de contrôle d'un dispositif d'attelage\*" et nous le faire parvenir par voie postale accompagné de la réception par type et du permis de circulation original du véhicule. Nous vous renverrons ensuite un nouveau permis de circulation.

L'inscription peut également se faire à l'un de nos guichets à Fribourg, Bulle ou Domdidier.

\* *Formulaire disponible sur le site Internet [www.ocn.ch](http://www.ocn.ch)*

### 2. Émoluments

Pour l'inscription du dispositif d'attelage, un émoulement de Fr. 30.- est perçu.

### 3. Exceptions

Ne sont pas concernés les dispositifs d'attelage à crochet ou variobloc ainsi que les systèmes de frein continu. Pour ces dispositifs, le véhicule doit être présenté à notre Office.

### 4. Remarques

- Le dispositif d'attelage ne doit pas masquer la plaque de contrôle, fait exception le dispositif amovible
- Le véhicule doit être équipé de deux rétroviseurs extérieurs

En cas de doute, notre Service technique se tient volontiers à votre disposition au 026 484 55 77.

### 5. Exemples

Attestation de contrôle  
d'un dispositif d'attelage

Contrôle de la valeur "D"

Attestation de contrôle d'un dispositif d'attelage		code produit : 307 - fr. 30-	
<b>Prüfbestätigung für Anhängervorrichtung</b>			
Ce formulaire est destiné aux entreprises délégataires qui disposent l'autorisation de contrôler des véhicules neufs. Il n'est valable que dans le canton de Fribourg. Dieses Formular ist nur im Kanton Freiburg gültig und für Unternehmen bestimmt, welche über eine Bewilligung zur Prüfung von Neuwagen (Selbstabnahme) besitzen.			
<b>Véhicule / Fahrzeug</b>			
N° de matricule	219.344.752		
Stammnummer			
Poids de l'ensemble (plaquette du constructeur)	-	Charge Anhängelast	2100 kg
Gesamtzuggewicht (Herstellerschild)			
Boîte à vitesses	A	Charge du timon	100 kg
Getriebe (A, M, S, etc)		Stützlast	
Valeur "D"	11.5 kN	Traverse	- kg
D-Wert		Traverse	
Remarques			
Bemerkungen			
<b>Permis de circulation / Fahrzeugausweis</b>			
31 Charge remorquable	Anhängelast	2100	kg
35 Poids de l'ensemble	Gesamtzuggewicht	-	kg
174 La partie amovible du dispositif d'attelage sera enlevée pour les courses sans remorque	<input type="checkbox"/> oui/ja		
234 Charge remorquable sans frein	Anhängelast ungebremst	750	kg
Charge du timon	Stützlast	100	kg
239 Sont admis lors de l'utilisation d'une remorque:	Poids total du véhicule tracteur:	2645	kg
Im Anhängerbetrieb zulässig:	Zugfahrzeug Gesamtgewicht:		
	Essieux/Achsen:	1 <sup>er</sup> 1090 kg	2 <sup>ème</sup> 1650 kg
242 Dispositif d'attelage autorisé uniquement comme porte charge	Anhängerkupplung nur als Lastenträger zulässig	<input type="checkbox"/> oui/ja	
N° de plaques professionnelles	FR 2273 U	Date du contrôle	18.04.2019
Händlerschilder-Nr.		Datum der Prüfung	
Par la présente, le garage atteste que le dispositif d'attelage a été monté dans les règles de l'art et que les indications susmentionnées sont exactes. Der Unterzeichnende bestätigt, dass die Anhängervorrichtung fachmännisch montiert wurde und bestätigt die oben aufgeführten Angaben.	Timbre et signature du garage Stempel und Unterschrift der Garage		
À retourner avec la réception par type et le permis de circulation original à l'adresse ci-dessous. Mit der Typengenehmigung und dem original Fahrzeugausweis an die unten aufgeführte Adresse zurücksenden.			

Poids à vide	1990 kg
Poids total	2545 kg
Poids total avec remorque (voir remarques sur FD)	2645 kg
Poids remorquable freiné	2100 kg
Poids remorquable non freiné	750 kg
Poids de l'ensemble	- kg
Charge Attelage	100 kg
Garantie du crochet, voir sur la plaquette	D 11.5 kN / S 100kg
Contrôle de la valeur D. La valeur calculée doit être égale ou plus basse que la garantie du crochet.	
2.645 x 2.1	X 9.81 = 11.45
2.645 + 2.1	